

## Compte rendu de l'Assemblée Générale de clôture

### **Assemblée générale de clôture du 46<sup>ème</sup> congrès des associations APEPA, ANEAP, APHG-EAP**

LEGTA de Nevers, 27 août 2014

Parmi les personnes invitées, sont présents :

- M. Xavier LECOEUR, proviseur du LEGTA de Nevers,
- Mme GUYOT, DGER Adjointe au sous directeur des politiques de formation et d'éducation,
- Mme BAUBAULT, DGER, Bureau des diplômes de l'enseignement technique
- Mme Anne-Marie LELORRAIN, Inspectrice pédagogique Histoire-Géographie,
- M. KOWALSKI, Inspecteur pédagogique en physiques-chimie
- M. Jean Pierre LAGORS, Inspecteur pédagogique en Biologie-écologie,
- Mme Clara WANG, Présidente de l'ANEAP
- M. Guillaume PODEVINS, Président de l'APEPA
- Mme Florence CATTIAU, Vive présidente de l'APHG-EAP
- Mme Anne BONNAUD, Représentante des personnels de laboratoire

Sont absents et excusés :

- M. Michel LEVEQUE - Sous Direction POFEGT
- DRAAF
- Mme le maire de Challuy
- M. le président du conseil d'administration de l'EPLEFPA de Nevers-Challuy

#### **1. Ouverture de la séance et remerciement**

Florence CATTIAU ouvre l'assemblée générale de clôture du 46<sup>ème</sup> congrès des associations APEPA, ANEAP et APHG-EAP en remerciant Xavier LECOEUR et le personnel du lycée agricole de Nevers pour leur accueil. Elle remercie également d'être présent à cette assemblée générale :

- les représentants de la DGER et de l'inspection de l'enseignement agricole
  - Mme Christine DUCAMP et M. Gilles ESPINASSE, représentant l'ENFA
- Elle excuse l'absence du DRAAF et de monsieur le maire de Challuy.

Florence CATTIAU poursuit en remerciant, via leurs représentantes, la DGER pour sa subvention de 1500 €, le conseil général de la Nièvre pour sa subvention de 1000 €, les éditions Vuibert, Educagri, les exposants de matériel de laboratoire et enfin la CASDEN pour ses cadeaux (mallettes, crayons).

Un merci tout particulier est adressé:

- à la mairie de Nevers pour son accueil, pour la visite de la salle du conseil municipal et la réception qui a suivie,
- à Mme Sylvie DEBORE, pour la visite de Nevers
- à tous les autres intervenants de la semaine dont Christian Pelletier et Christine Commarieu.

Pour finir, Florence CATTIAU, au nom des 3 associations, tient à féliciter et à remercier les deux coorganisateur de ce congrès, Mme Annie PINOTEAU et M. Olivier BOULARD pour leur organisation et leur disponibilité. Un merci est également adressé à tous les congressistes qui ont participé à ce congrès.

## **2. Vie des associations**

Chaque président fait le point sur les travaux de l'association

### **2.1. ANEAP**

Pour l'ANEAP, Clara WANG, présidente nouvellement élue prend la parole.

Elle remercie tout d'abord Mme Dominique Lechantre pour son travail effectué en tant que présidente et présente le nouveau bureau élu lors de l'assemblée générale d'ouverture du 25 août 2014.

Présidente et responsable du bulletin: Clara WANG

Vice présidente : Dominique LECHANTRE

Secrétaire et modérateur de la Conf éducagri ANEAP: Laurent BENOIT

Secrétaire adjoint : Olivier BOULARD

Trésorière : Marie-Claire BUTOT

Trésorière adjointe : Sylvie CAUVIGNY

Responsable du fichier : Denis DUVAL

Ce congrès a permis de faire un bilan de l'année écoulée (mise en place de la réforme du bac technologique STAV, débat autour de l'enseignement de spécialité du bac S EAT, dysfonctionnement rencontrés lors des examens) et d'organiser deux commissions de travail, l'une sur le bac S EAT et l'autre sur le baccalauréat professionnel. Des échanges de pratiques ont également eu lieu entre congressistes.

A son tour, Clara WANG tient à remercier les organisateurs de ce congrès.

### **2.2. APEPA**

Pour l'APEPA, Guillaume PODEVINS présente l'association qui compte à ce jour environ 80 adhérents et regroupe enseignants de physique-chimie et personnels de laboratoire.

Le bureau n'a pas subi de modifications cette année et se trouve reconduit.

Président : M. Podevins

Vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur : Mme Christmann

Vice -président chargé de l'enseignement général, technologique, professionnel et des 4<sup>ème</sup> et 3ème : M. Gresoviac

Vice présidente chargée des domaines hygiène et sécurité : Mme Kahl

Chargée du personnel labo : Mme Bonneau

Trésorier et adjoint : Mme Commarieu et M. Thurillat

Secrétaire et adjoint Mme Podevins et M. Mussier

Lors de ce congrès, Annie Pinoteau et ses collègues nous ont concocté un programme riche et varié.

Des visites techniques et scientifiques nous permettent de découvrir cette région qui mérite le détour. On peut citer par exemple les aciéries d'Imphy innovantes dans les alliages spéciaux avec ses fours à arc électrique ou à induction que nous aurons le plaisir de visiter cet après-midi.

Lors de ce congrès, des séances de travail ont été organisées autour de différentes thématiques comme la poursuite de la mise en place du bac STAV. Christian Pelletier est intervenu pour nous exposer le plan d'action « apprendre à produire autrement ». Christine Commarieu nous expliquera demain son travail avec le public DYS qui pourra être élargit aux apprenants en difficultés. Ces présentations et échanges nous seront très utiles pour participer à l'innovation pédagogique et pour faire évoluer nos pratiques.

Cette année, l'APEPA a signé une convention avec l'ENFA pour établir une collaboration dans la rédaction et la publication du bulletin. Ainsi, Christine Ducamp et Nicolas Hervé deviennent les nouveaux directeurs de publication, et Gilles Espinasse continue de formater la mise en page du bulletin. Vous avez d'ailleurs pu déjà apprécier la nouvelle forme donnée au bulletin au travers de thématiques.

### **2.3. APHG-EAP**

Pour l'APHG-EAP, Florence CATTIAU prend la parole et excuse l'absence du président Jean-Michel Fort.

Elle présente le travail des congressistes notamment à travers les visites : les espaces de reconversion de la ville de Nevers, le thermalisme et l'histoire industrielle de la région avec la visite du musée de la mine.

L'association compte 90 adhérents et publie 3 bulletins/an.

Il n' y a pas eu de renouvellement du bureau.

Les membres sont porteurs de formations régionales et l'association travaille en partenariat avec ENFA pour la mise en place d'un GAP.

### 3. Vœux des associations

Florence CATTIAU garde la parole pour les questions communes aux trois associations :

- Quels moyens pour faire fonctionner les GAP ? en particulier le GAP Hist-Géo  
Quels moyens (en temps) pour les membres des GAP participant à l'innovation pédagogique? Quelle reconnaissance ?
- L'EAT enseignement de spécialité connaît de nombreux dysfonctionnement depuis la réforme des lycées. Les associations demandent une remise à plat de cet enseignement.  
Quel calendrier ? Quel groupe de travail ?  
Les associations veulent être force de proposition.

#### La filière STAV

M. Guillaume PODEVINS prend à son tour la parole.

Depuis septembre 2013, la réforme du bac STAV est mise en place et va se poursuivre sur cette année scolaire 2014-2015 avec la mise en œuvre de la première session d'examen du STAV Rénové.

Toutefois, comme nous l'avions redouté des difficultés sont apparues pour sa mise en application.

En effet, la quantité de notions équivalentes pour des horaires en baisse inquiètent déjà les enseignants dans l'optique de pouvoir finir le programme.

En plus, des interrogations apparaissent.

L'épreuve terminale E8 de juin 2015 portera-t-elle sur le contenu de l'ensemble de la formation ou sur le programme de terminale comme cela se fait pour les bacs techno de l'Éducation Nationale ?

Cette réforme verra aussi la création d'une épreuve de second groupe pour l'ensemble des candidats ayant obtenu une moyenne entre 8.00 et 9.99. Les enseignants s'interrogent sur cette épreuve. Sera-t-elle identique à celle proposée aux candidats hors CFF ? Les enseignants demandent alors qu'une note de service paraisse dès septembre-octobre afin de clarifier cette procédure. De plus, nous insistons sur la nécessité de publier des sujets O pour nous orienter, ainsi que d'une banque de données de sujets pour l'oral afin de garantir l'égalité des chances des candidats au niveau national. Nous nous inquiétons aussi face au problème de la disponibilité des enseignants déjà très sollicités. En effet, cette épreuve va mobiliser de nombreux enseignants en particulier de biologie-écologie ( plus haut coefficient à l'écrit). Une réflexion a-t-elle été envisagée à la DGER afin d'étudier la disponibilité des enseignants évaluateurs ?

Par ailleurs, nous souhaiterions que le référentiel soit plus précis entre 1<sup>ère</sup> et Tle pour permettre la libre circulation des élèves entre établissements. D'ailleurs, le contenu de la pluri est peu détaillé, ce qui occasionne une utilisation des horaires très disparate selon les établissements. Pourrait-il y avoir des précisions concernant les contenus des séquences pluridisciplinaires dans les documents d'accompagnement ? Il faudrait homogénéiser pour les élèves qui changent d'établissement...

### La filière professionnelle

Clara Wang prend la parole pour souligner un certain nombre de dysfonctionnements dans l'organisation de la filière professionnelle. En effet, même après 3 ans et la réforme du bac pro, de nombreuses difficultés persistent :

- Le volume d'enseignement des matières générales a été fortement réduit ce qui n'est pas sans poser des difficultés aux élèves qui poursuivent leur formation en BTSA. D'autant plus que le nombre de poursuite d'étude en BTS ne cesse d'augmenter. On constate que ces élèves ont d'énormes difficultés pour s'adapter et sont souvent voués à l'échec. Quelle est l'honnêteté ? Existe-t-il comme on l'entend dans certains établissements, un quota imposé par l'administration de passage de bac pro vers les BTSA ?

- Comme pour le bac techno, il serait souhaitable d'apporter des précisions dans les documents d'accompagnement sur le contenu des séquences pluridisciplinaires.

- Les horaires non affectés en bac pro comme en BTSA servent souvent à combler les sous services ou sont souvent mal utilisés.

Ces espaces d'autonomie offre une trop grande diversité de projets pédagogiques qui amènent parfois à des dérives.

- Lors de l'épreuve de contrôle, ne serait-il pas possible que les candidats à cette épreuve puissent anticiper le choix du domaine sur lequel ils souhaitent être interrogés. Cela éviterait de convoquer des enseignants examinateurs inutilement.

### Les personnels de laboratoires

Anne Bonnaud prend la parole au nom du personnel de laboratoire encore très présent lors de ce 46<sup>ème</sup> congrès :

« Les personnels de laboratoire sont heureux de se retrouver lors de ce congrès.

Entre les visites techniques et culturelles, nous avons échangé dans la bonne humeur sur nos pratiques professionnelles et nos déroulements de carrières.

Les différents concours de déprécarisation ont permis des titularisations. En revanche, le dernier concours de TFR Labo date de 2008.

Il serait urgent d'organiser un concours externe , car suite à des départs en retraite, de nombreux postes restent vacants.

Un concours interne permettrait aussi aux Adjoints TFR d'évoluer professionnellement . Pourquoi depuis 2 ans, la liste de mobilité ne fait-elle pas apparaître les postes vacants ou susceptibles de l'être?

Le nombre important d'élèves en séances de travaux pratiques ainsi que les nombreux changements de référentiels impliquent une surcharge de travail .

Notre présence devient indispensable lors de nombreuses séances de TP pour des raisons évidentes de sécurité et de respect du matériel.

Comment font alors les établissements qui sont sous dotés ou sans personnel de labo pour réaliser l'ensemble des TP inscrits aux référentiels ?

Nous éprouvons toujours le besoin de formations continues ciblées sur nos pratiques professionnelles et aussi sur l'utilisation et à la maintenance des appareils.

Les personnels de labo remercient les personnes qui ont œuvré à la réussite de ce congrès ainsi que les organisateurs, et plus particulièrement leur collègue et amie Annie Pinoteau. »

M. Guillaume PODEVINS reprend la parole et rebondit sur les propos d'Anne pour souhaiter le pourvoi des postes en personnel de laboratoire.

Vive inquiétude puisqu'en 2015 la décharge prévue pour le responsable de laboratoire disparaîtrait à l'éducation nationale. Qu'en sera-t-il dans l'EA alors que les besoins sont toujours identiques ?

Depuis plusieurs années, des élèves de cycles S de l'enseignement agricole participent aux Olympiades de la chimie. Cette année encore nos élèves ont brillé notamment ceux d'Aubenas et d'Obernai. Malheureusement, nous ne sentons pas un soutien fort de la part de la DGER auprès de ces élèves et de leurs enseignants qui ne ménagent pas leur investissement. Aussi, nous aimerions que la DGER puisse vraiment valoriser ces bons résultats notamment sur la communication. :

Mme Florence CATTIAU intervient ensuite pour l'APHG:

Elle déplore les allègements de programme en bac pro qui ont eu lieu en cours d'année, l'année dernière et demande que cette situation ne se reproduise plus.

Elle regrette que la partie sur la deuxième guerre mondiale fasse partie de cet allègement.

La réflexion des apprenants sur des sujets de citoyenneté est importante. Elle demande que l'ECJS soit intégrer dans les programmes de bac pro et de STAV.

Elle souhaite aussi que la préparation des rendez vous de l'Histoire à Blois ainsi que le festival de géographie de St Diez soient inscrit au PNF, afin qu'un nombre plus important d'enseignants puisse y participer.

Mme Clara WANG reprend la parole au nom de l'ANEAP :

Comme G. PODEVINS, elle constate des dysfonctionnement dans le recrutement des personnels de laboratoire qui perturbe le bon fonctionnement des laboratoires de sciences naturelles.

Elle déplore l'absence d'enseignements de bio-éco dans les séquences pluridisciplinaires du bac pro CGEA en contradiction de politique actuelle : Enseigner à produire autrement.

Elle réitère la même remarque que lors des 2 congrès précédents. Le programme de MG 4 est lourd et dense. De nombreux enseignants n'arrivent pas à le traiter en totalité. Pourtant, les enseignements de ce module restent toujours évaluer lors de l'épreuve de contrôle.

Par ailleurs, lors des contrôles a posteriori, le nombre de CCF de bio-éco non conformes a augmenté. La partie pratique reste toujours aussi problématique. Alors qu'est-ce qu'un sujet conforme ? La note de service est trop vague...

#### 4. Échanges

Mme GUYOT remercie les trois associations de ces nombreuses questions et de l'invitation qui lui a été adressée. Elle apprécie ces rencontres avec les personnels en dehors des instances. Elle était habituée à y participer entre 2000 et 2005. Cela lui permet de connaître les préoccupations des enseignants et personnels de laboratoire. Elle précise que M. Philippe VINCENT a été remplacé dans ses fonctions par M. Michel LEVEQUE et que Mme C. BAUBAULT est responsable de la mission examen.

Elle dresse d'abord un panorama de la politique de l'enseignement agricole qui s'inscrit dans une continuité depuis l'arrivée de M. LE FOLL au ministère.

Elle précise que la rénovation des diplômes ne se fait plus par une approche disciplinaires, mais par une approche capacitaire. On cherche comment préparer le jeune à son insertion professionnelle. Ceci nécessite au préalable un travail important sur le référentiel professionnel avant de concevoir les contenus des programmes auxquels participent aussi chaque inspecteur.

Elle remercie les trois associations pour leur dynamisme et le travail fourni lors de ce congrès et se réjouit de la participation financière de la DGER à ce type d'action.

Elle trouve nos préoccupations légitimes et félicitent les congressistes d'être venus travailler avant la rentrée.

Elle rappelle que la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a été votée par le parlement en juillet. Cette loi a pour objectif d'accompagner l'agriculture dans le tournant de l'agro-écologie tout en restant performante économiquement.

Cette loi présente six axes dont un entièrement dévolu à l'enseignement agricole. L'enseignement agricole doit être un levier pour accompagner le changement de la

politique agricole tout en continuant à garder son rôle éducatif premier en promouvant les jeunes pour favoriser leur insertion.

Cet axe s'inscrit pleinement dans celui de la réussite éducative de la loi Peillon qui prône l'acquisition progressive des diplômes (avec attestation de formation sans réussite aux diplômes). Cela permet de reconnaître les compétences acquises lors de la formation et revêt de l'importance pour les publics en difficultés scolaire.

Sont également mis en en place par la loi d'Avenir :

- Commission pour l'innovation pédagogique et l'expérimentation
- Participation de l'enseignement supérieur agronomique en tant qu'appui aux établissements d'enseignement agricole.
- Accès facilité des élèves sortant de bac pro aux formations d'ingénieurs.
- Création d'un institut agronomique, vétérinaire et forestier

Elle présente ensuite succinctement le PSEA (projet stratégique pour l'enseignement agricole). Ce projet fixe 10 priorités pour l'enseignement agricole :

1. Renforcer la promotion sociale et la réussite scolaire, favoriser l'accès à l'enseignement agricole supérieur;

2. Conforter les filières de l'apprentissage et de la formation professionnelle tout au long de la vie

3. Poursuivre la rénovation des diplômes

**4. Relancer la pédagogie et les innovations, développer l'utilisation du numérique**

- retour sur le cœur du métier d'enseignant
- Développement du numérique éducatif au travers des GAP, qui élaborent des ressources éducatives, dialogue important avec les DRTIC

**5. Enseigner à produire autrement, renforcer la place des exploitations agricoles des établissements, développer des synergies avec la recherche et le développement;**

- Plan à enseigner à produire autrement qui est une déclinaison du plan à produire autrement (continuité des CTE, CAD, faire évoluer les itinéraires techniques en les ajustant aux conditions locales, prise en compte de l'incertitude et du réchauffement climatique, fin du système unique )
- Au printemps, s'est tenu un séminaire à destination des chefs d'établissement
- Rénover les diplômes afin d'intégrer dans les référentiels de formation l'agro-écologie (Fait pour le CAPA, le BTSA ASCE, DARC, projet de rénovation du bac pro CGEA pour la RS 2015-2016)
- Moderniser les exploitations agricoles des lycées en intégrant un volet pédagogique, expérimenter avec de nouvelles techniques
- Créer un réseau d'acteur de terrain régional afin d'accompagner le plan à enseigner à produire autrement. Les référents seront formés au cours de 2 sessions.
- Mise place d'actions de formation dans le cadre du PNF, priorité sur l'agro-écologie, donc les formations disciplinaires ne seront pas prioritaires...
- Mise en place d'une plateforme d'échange de projet sur Chlorofil



6. Poursuivre l'ancrage territorial des établissements et les liens avec leurs partenaires
7. Renforcer l'ouverture des apprenants à l'Europe et à l'Internationale
8. Développer des actions éducatives, l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté
9. Développer la formation initiale et continue des enseignants

#### **10. Appuyer les établissements dans leur projets**

- Inciter les établissements à innover en utilisant les espaces d'autonomie.

La DGER note la difficulté des équipes à utiliser ces marges d'autonomie présentes dans les référentiels, d'où les nombreux dysfonctionnements et la sous valorisation des moyens alloués à ses dispositifs.

Ces espaces doivent être sources de créativité au service et au bénéfice des élèves.

Le but de ces réformes est de créer un espace de réflexions communes et de travail collectif.

- Travail de réflexion entre équipe
- Cadre sécurisé pour asseoir les innovations pédagogiques
- Meilleure valorisation des expérimentations innovantes avec accompagnement par l'ENFA

Mme GUYOT répond ensuite aux questions posées :

Les GAP sont gérés par le pôle de formation continue du personnel, donc la question n'est pas de son ressort...

Jean Pierre Lagors intervient alors en précisant que le GAP bio-éco est piloté par A. Magro et que des regroupements ont lieu une fois par an.

Christine DUCAMP précise qu'il ne peut souvent y avoir qu'un seul regroupement par an au lieu des 2 initialement prévus, car les moyens octroyés à l'ENFA n'ont pas évolué alors qu'il y a encore la création de nouveaux GAP.

Lydie PRIEUR s'interroge sur la communication autour de ces regroupements qui restent pour le moment très confidentiel, alors qu'un accompagnement est toujours utile aux enseignants.

Jean Pierre LAGORS précise que le groupe a l'obligation de diffuser tous ses travaux à terme, mais que c'est une charge importante de travail supplémentaire pour tous les membres.

Florence CATTIAU demande quelle est la reconnaissance réelle des membres des GAP. Certes, ils bénéficient de vacations pour leur travail dans ce cadre, mais ils ne sont pas remplacés dans leur classe lors des regroupements, ce qui leur impose bien souvent de récupérer leurs heures de cours.

Christine DUCAMP insiste sur la nécessité d'une décharge horaire pour ce type de mission.

Catherine BAUBAULT prend à son tour la parole et précise que les référentiels des CAP agricole rénové sont en consultation sur Chlorofil jusque fin septembre.

En ce qui concerne l'enseignement de spécialité EAT du bac S , il semble qu'une remise à plat soit nécessaire. La DGER a reçu un certain nombre de courriers et de pétitions à ce sujet relevant le manque d'homogénéité de cet enseignement, le manque de lisibilité par rapport à l'EN, l'absence d'enseignement d'écologie, l'absence de pluridisciplinarité et surtout le manque de caractère scientifique. Un groupe de travail s'est déjà réuni en mai à ce sujet autour de 2 propositions :

- Proposition 1 : Retrait des sciences humaines de l'enseignement de spécialité
- Proposition 2 : Réorganisation des volumes horaires sur le cycle de 1ère et Tle en respectant le cadre horaire de l'arrêté de l'EN et à moyen constant. Cela permettrait d'intégrer de l'agroécologie dans cet enseignement. Une prochaine réunion doit avoir lieu fin septembre début octobre avec un nouveau groupe de travail émanant du CNEA. L'objectif est de trouver rapidement un consensus pour une mise en application dès la rentrée scolaire 2015.

Catherine BAUBAULT précise qu'il n'y aura pas de modification dans la forme de l'épreuve.

Concernant le bac STAV, une note de service définira les épreuves du 2ème groupe. C'est une épreuve de rattrapage.

Il existe un conseil national qui mène une réflexion suite aux remontées et se prépare à l'afflux de nouveaux candidats face à cette nouvelle épreuve.

M. VIGNER se demande pourquoi l'outil INDEXA n'est pas utilisé pour le bac pro. La DGER entend nos remarques, mais répond qu'on ne peut pas changer la réglementation car il faudrait alors revoir les fondements de cette épreuve. Mme LELORRAIN rappelle l'historique de l'épreuve.

Concernant nos inquiétudes sur le programme trop lourd, M. LAGORS explique la réduction des volumes horaires et le choix de garder un enseignement modulaire. Le document d'accompagnement peut être retravaillé pour mieux cibler le niveau. Par contre, pour l'inspection, il est hors de question de cadrer la pluri, car il faut laisser place aux initiatives.

Mme CATTIAU souhaite des pistes, car les équipes sont souvent démunies.

Mme GUYOT répond qu'en bac pro, les pistes se trouvent en situations professionnelles.

Mme WANG précise que la pluri est appréciée, mais la mise en place du projet global est chronophage.

Mme GUYOT explique que ces espaces d'autonomie sont imposés par la réforme des lycées.

Mme WANG insiste sur les difficultés surtout matérielles et en terme de temps.

Mme PRIEUR rappellent que ce ne sont pas les premières réformes, mais qu'avant il y avait beaucoup plus de formations pour accompagner les enseignants, d'où l'intérêt de nos congrès... Il faut prendre le temps de réformer en formant les personnes, c'est une demande récurrente.

M. KOWALSKI précise que des formations ont déjà été faites pour la mise en place de la réforme de l'épreuve E8 et qu'elles sont encore en cours.

M. KOWALSKI garde la parole pour répondre à nos questions. Il trouve que dans notre discours il manque l'approche par capacités, car maintenant il faut parler d'enseignement par capacités.

Il revient sur l'historique du STAV. Le découpage entre les programmes de 1ère et Tle n'est pas clairement indiqué sur le référentiel, mais cela est plus subtil, il faut lire entre les lignes (note de service du 28 mai 2013). Certains objectifs ne peuvent pas être évalués en terminale. Pour l'inspection, c'est clair. Des notions, comme par exemple la radioactivité et l'oxydoréduction, ne pourraient pas constituer la totalité d'un exercice mais un appui. Par ailleurs, aucun sujet O ne sera présenté. Il a été préféré de proposer des exemples d'exercices dans le document d'accompagnement.

M. LAGORS trouve aussi plus pertinent la proposition d'exercices O.

M. KOWALSKI répond aux personnel de laboratoire que l'inspection appuie leurs demandes de formations. Cela a été fait notamment lors de la mise en place du bac S réformé, mais la DGER n'a pas suivie.

Il n'a pas d'information concernant les concours.

Mme GUYOT est désolée de ne pas pouvoir leur répondre non plus et leur conseille de s'adresser à M. Philippe CUCURU qui gère les dotations et les moyens. Néanmoins, elle s'engage à transmettre leurs questions.

Mme PRIEUR insiste sur le problème récurrent des contractuels employés qu'à 70%.

Mme DUCAMP regrette le problème des prises en considération des différences de statuts. La priorité est toujours donnée aux enseignants...

M. MUSSIER souhaite que le personnel de laboratoire soit considéré comme partie intégrante des équipes de sciences.

Mme GUYOT nous entend. Concernant les Olympiades de la Chimie, le DGER a participé financièrement et essaie d'être présente.

Mme CATTIAU clôt l'assemblée générale et nous donne rendez-vous l'année prochaine en Moselle.